



SYNDICAT NATIONAL  
DES ENTREPRISES DU FROID,  
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES  
PROFESSIONNELLES  
ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

# Evaluation des risques professionnels / Un outils d'aide à l'actualisation du document unique

Covid n°2020/15 - Juillet 2020

## ***Nombreux à nous interroger sur la mise à disposition d'une actualisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels suite à la pandémie de la Covid-19.***

Nous vous proposons ci-après un outil élaboré conjointement par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et la Branche des risques professionnels de l'**Assurance Maladie**. L'exposition à la Covid-19 doit obligatoirement faire l'objet d'une démarche d'évaluation des risques de la part des employeurs et être intégré dans le document unique, comme pour l'ensemble des autres risques professionnels.

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche, l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels ont élaboré l'outil " Plan d'actions Covid-19 ". Il permet d'aider les entreprises à s'interroger sur les situations à risque Covid-19 et leur propose des mesures très opérationnelles pour agir en conséquence.

En répondant à une quarantaine de questions, l'outil permet aux entreprises d'évaluer l'ensemble des risques liés à la Covid-19 et de télécharger un plan d'actions concrètes en fin de parcours.

L'outil fournit des conseils génériques qui s'adressent à l'ensemble des entreprises, et qu'il est nécessaire d'adapter en fonction de l'entreprise et du secteur d'activité concerné. Il s'adresse aux entreprises TPE.

[En cliquant ici](#), vous accéderez au site Internet qui héberge l'outil Plan d'actions Covid-19.

Le site vous proposera de démarrer une session d'essai ou de vous inscrire en créant un compte pour sauvegarder et télécharger votre évaluation.